

## Déclaration préalable de la FSU11

**Premier degré :** L'année scolaire s'achève et, au nouveau Ministère de L'Education Nationale, on se prépare pour la prochaine rentrée, en faisant notamment beaucoup de communication. On annonce ainsi vouloir « bâtir l'école de la confiance », en passant par l'objectif global de 100 % de réussite au CP, par le dédoublement des classes en REP+, la possibilité de revenir à une semaine scolaire sur quatre jours et la révision de la réforme du collège.

Notre département n'étant pas concerné par la mesure de dédoublement des CP, nous n'avons pas besoin de « récupérer » des postes. Et nous nous en félicitons, car ailleurs, ce sont bien souvent les dispositifs « plus de maîtres que de classes » qui sont fermés, alors même que ce dispositif n'a pas encore été évalué.

Sur l'objectif des 100% de réussite au CP, que cela signifie-t-il ? Est-ce dire que jusqu'à présent, cet objectif n'était pas celui des enseignant-es ? Et ces 100% de réussite concernent-ils seulement les acquisitions des savoirs fondamentaux « lire, écrire, compter, respecter autrui ». Auquel cas s'agit-il de tirer un trait sur toutes les autres compétences et connaissances que les élèves, et particulièrement celles et ceux issus des milieux populaires, doivent acquérir pour devenir des citoyens éclairés ?

Le SNUipp-FSU a voté pour la mise en place d'un nouveau décret sur les rythmes scolaires en prenant acte de la volonté majoritaire de la profession de pouvoir bénéficier d'organisations de la semaine sur 4 jours ou 4 jours et demi. Ce vote ne constitue nullement un chèque en blanc à la politique éducative du gouvernement. Le SNUipp-FSU restera particulièrement vigilant à ce que cet assouplissement s'opère dans un cadrage national qui évite l'explosion du calendrier scolaire et la mise en concurrence des écoles comme cela fut le cas, par exemple, lors du passage obligatoire aux rythmes pour les écoles publiques alors que les écoles privées en étaient exemptées.

Sur les rythmes scolaires, la FSU rappelle son souhait de remise à plat de cette réforme des rythmes scolaires, en lien avec la recherche, notamment en chronobiologie, ce qui nécessite un temps de réflexion suffisant, de manière à favoriser les conditions d'apprentissages scolaires des élèves et améliorer les conditions de travail des enseignants de manière cohérente sur tout le territoire.

Plus généralement, le SNUipp-FSU entend continuer de porter son projet pour l'école publique. Ce projet a pour fondement la nécessité d'un choix politique : celui d'un fort investissement budgétaire pour permettre une politique éducative efficace en termes de justice sociale et de lutte contre les inégalités. De ce point de vue les 5 000 créations de postes annoncées sur le quinquennat ne sont nullement à la hauteur des enjeux.

Changer l'école pour permettre à tous les élèves de réussir, tout en affirmant la même ambition pour tous, nécessite de faire confiance aux enseignant.es et aux équipes, de conforter leur professionnalisme et leur liberté pédagogique, et d'en finir avec tout pilotage injonctif.

Cette ambition s'appuie sur :

- des formations initiale et continue de haut niveau,
- des conditions d'enseignement améliorées par la réduction significative du nombre d'élèves dans toutes les classes et toutes les écoles,
- des RASED en nombre suffisant pour couvrir tous les besoins de prise en charge,
- des moyens pour de meilleures conditions de scolarisation des élèves en situation de handicap, notamment par des postes d'enseignants spécialisés..

C'est pourquoi, pour notre département, la FSU11 continue de revendiquer un plan d'urgence pour pallier aux besoins criants du terrain marqué par la ruralité et les difficultés sociales importantes.

Changer l'école c'est aussi améliorer les conditions de travail très dégradées des enseignant.es. C'est diminuer la charge de travail et permettre aux personnels de bien faire leur métier. C'est le sens de l'action nationale que mène le SNUipp-FSU depuis plus d'un an afin d'exiger du ministère la révision des obligations de service pour la nécessaire reconnaissance du travail invisible et la diminution du temps de travail des enseignants.

**Dans le 2nd degré**, l'arrivée du nouveau ministre s'est accompagnée d'une révision d'urgence du texte de l'arrêté du 19 mai 2015 qui fonde la réforme du collège. Le contenu des assouplissements est celui des annonces de campagne du Président Macron : le rétablissement des classes bilingues, européennes et des Langues et cultures de l'antiquité. Mais aucun moyen supplémentaire n'accompagne ces annonces. Et c'est encore l'autonomie des établissements qui est accentuée, promettant de nouveaux déchirements entre disciplines pour se partager les marges horaires dans les établissements.

En définitive, les enseignants ne retrouveront pas les moyens perdus dans les établissements suite à la réforme, et l'assouplissement promis va accélérer l'autonomie des établissements et la foire d'empoigne en interne pour décider qui va récupérer quels moyens.

Cette année scolaire 2016-2017 a été particulièrement éprouvante pour les personnels dans un contexte de tensions, pressions et de surcharge de travail.

Ce nouveau texte renforce les inégalités, la concurrence entre les disciplines, les personnels et les établissements. L'état est certes desserré mais cela ne doit pas faire illusion sur le fond : c'est un pas vers plus d'autonomie.

Un vrai pas en avant serait de satisfaire ce que la majorité des organisations syndicales du second degré avec les personnels ont demandé pendant des mois : l'abrogation de la réforme du collège et l'ouverture de discussions pour une autre réforme.

Pour la FSU, ce ne sont pas d'éléments de langage et d'effets d'annonce dont notre école a besoin. Une véritable ambition pour l'école doit se traduire par un véritable investissement budgétaire.